

First Phosphate annonce des achats d'actions par des initiés

Saguenay, Québec--(Newsfile Corp. - 12 août 2024) - First Phosphate Corp. (CSE: PHOS) (OTC: FRSPF) (FSE: KD0) (« First Phosphate » ou la « Société ») est heureuse d'annoncer que le président de son conseil d'administration, Laurence W. Zeifman, et son directeur général, John Passalacqua, ont récemment effectué des achats sur le marché libre des actions ordinaires de la Société.

"Je pense que la valeur sous-jacente de la Société peut ne pas être reflétée dans le prix du marché des actions ordinaires de la Société et, par conséquent, j'ai agi sur ce décalage pour augmenter mes avoirs en actions de la Société sur le marché libre", a déclaré M. Zeifman.

M. Zeifman a acquis, par l'intermédiaire d'une société qu'il contrôle, un total de 370 500 actions ordinaires de la Société sur le marché libre aux dates suivantes :

- Le 9 août 2024 : 121,000 actions au prix de 0,217 \$
- Le 8 août 2024 : 133, 500 actions au prix de 0,198 \$
- Le 7 août 2024 : 12 500 actions au prix de 0,195 \$
- Le 2 août 2024 : 84 000 actions au prix de 0,18 \$
- Le 31 juillet 2024 : 19 500 actions au prix de 0,17 \$

M. Passalacqua a également continué à acheter des actions sur le marché libre depuis que les actions de la Société ont été cotées au CSE en février 2023. Par l'intermédiaire d'une entité qu'il contrôle, M. Passalacqua a acquis 807 500 actions ordinaires de la Société sur le marché libre aux dates suivantes ;

- Le 9 août 2024 : 25 500 actions au prix de 0,21 \$
- Le 8 août 2024 : 10 000 actions au prix de 0,205 \$
- Le 6 août 2024 : 36 500 actions au prix de 0,185 \$
- Le 2 août 2024 : 13 500 actions au prix de 0,185 \$
- Le 29 juillet 2024 : 366 500 actions au prix de 0,17 \$
- Le 20 mars 2024 : 253 000 actions au prix moyen de 0,22 \$
- Le 30 novembre 2023 : 20 000 actions au prix moyen de 0,33 \$
- Le 5 juin 2023 : 50 000 actions au prix moyen de 0,47 \$
- Le 12 mai 2023 : 32 500 actions au prix moyen de 0,40 \$

De plus, selon le communiqué de presse du 21 juin 2023 de la Société (<https://firstphosphate.com/first-phosphate-announces-completion-of-share-purchase-agreement>), la direction et les administrateurs de la Société ont également acheté un total de 2 700 000 actions ordinaires détenues par Glen Eagle Resources Inc. dans le cadre d'un accord privé d'achat d'actions.

Les administrateurs de la Société, y compris M. Zeifman, reçoivent actuellement la majeure partie de leur rémunération sous forme d'unités d'actions nominatives ("RSU") et d'autres rémunérations à base d'actions afin de préserver le capital investi pour la croissance de l'entreprise et en tant que signe supplémentaire de leur foi dans la Société. Il en va de même pour la plupart des dirigeants de la Société, y compris M. Passalacqua, qui perçoit l'intégralité de son salaire de PDG sous forme de RSU.

La Société a récemment complété un programme de forage de 25 929 mètres sur sa propriété Bégin-Lamarche au Saguenay-Lac-St-Jean au Québec, Canada. La Société est en train de compléter une estimation des ressources minérales NI 43-101 qui sera immédiatement suivie d'une évaluation économique préliminaire ("EEP") sur cette propriété. Après avoir évalué les résultats de ces études, la Société décidera laquelle de ses deux propriétés de phosphate au stade de l'EEP doit faire l'objet d'une étude de faisabilité à grande échelle.

Pour plus de détails, veuillez consulter les documents déposés par la Société sur SEDAR+.

À propos de First Phosphate Corp.

First Phosphate est une société de développement de minéraux entièrement dédiée à l'extraction et la purification de phosphate de pointe pour la production de matériau actif de cathode pour l'industrie des batteries au lithium-fer-phosphate (« batteries LFP »). First Phosphate s'engage à produire un matériau de haute pureté, de manière responsable et avec une faible empreinte carbone. First Phosphate prévoit s'intégrer verticalement à partir de la mine jusqu'aux chaînes d'approvisionnement des principaux producteurs de batteries LFP qui recherchent le matériau actif de cathode, de qualité « batterie », provenant d'une source d'approvisionnement constante et fiable. First Phosphate détient plus de 1 500 km carrés de claims libres de redevances et à l'échelle régionale qu'elle développe activement au Saguenay-Lac-St-Jean (Québec, Canada). Ces claims contiennent du phosphate issu de formations de roches ignées anorthosites rares qui génèrent généralement un phosphate de grande pureté, dépourvu de hautes concentrations d'éléments dommageables.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Bennett Kurtz, Directeur financier

bennett@firstphosphate.com

Tel: +1 (416) 200-0657

Relations avec les investisseurs : investor@firstphosphate.com

Relations avec les médias : media@firstphosphate.com

Site Web : www.FirstPhosphate.com

Suivez First Phosphate sur les médias sociaux :

Twitter : <https://twitter.com/FirstPhosphate>

LinkedIn: <https://www.linkedin.com/company/first-phosphate>

-30-

Informations prospectives et mises en garde

Ce communiqué de presse contient certaines déclarations et informations qui peuvent être considérées comme des "déclarations prospectives" et des "informations prospectives" au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Dans certains cas, mais pas nécessairement dans tous les cas, les déclarations et informations prospectives peuvent être identifiées par l'utilisation d'une terminologie prospective telle que "planifie", "cible", "s'attend à" ou "ne s'attend pas à", "est attendu", "une opportunité existe", "est positionné", "estime", "Les déclarations contenues dans le présent communiqué de presse ne sont pas exhaustives et ne peuvent être considérées comme des déclarations officielles, mais plutôt comme des énoncés d'intentions, de suppositions, d'anticipations ou de non-anticipations, de convictions ou de variantes de ces mots et expressions, ou comme des déclarations selon lesquelles certaines actions, certains événements ou certains résultats "peuvent", "pourraient", "seraient", "pourraient", "seront" ou "seront pris", "se produiront" ou "seront atteints" et autres expressions similaires. En outre, les déclarations contenues dans ce communiqué de presse qui ne sont pas des faits historiques sont des déclarations prospectives, y compris, entre autres, les activités d'exploration et de production prévues par la Société, les propriétés et la composition de tout phosphate extrait, les plans de la Société pour une intégration verticale dans les chaînes d'approvisionnement nord-américaines, et l'achèvement prévu de l'estimation des ressources minérales, de l'EEP et de l'étude de faisabilité.

Ces déclarations et autres informations prospectives sont basées sur des hypothèses et des estimations que la Société estime appropriées et raisonnables dans les circonstances, y compris, mais sans s'y limiter, les attentes concernant les résultats commerciaux à long terme de la Société

compte tenu de son court historique d'exploitation, les attentes concernant les revenus, les dépenses et les opérations ; les attentes concernant la minéralisation potentielle, la valeur géologique et la faisabilité économique des projets de la Société ; les attentes concernant les programmes de forage et les impacts potentiels que des programmes de forage réussis pourraient avoir sur la durée de vie de la mine et de la Société ; l'exploration minérale et les estimations des coûts des programmes d'exploration ; les attentes concernant les problèmes environnementaux qui pourraient affecter les programmes d'exploration planifiés ou futurs et l'impact potentiel de la conformité avec les lois et règlements environnementaux existants et proposés ; l'obtention et le calendrier des permis d'exploration et d'exploitation et autres approbations de tiers ; la réglementation gouvernementale des opérations d'exploration et de développement miniers ; les attentes concernant les problèmes sociaux ou communautaires locaux qui pourraient affecter les programmes d'exploration et de développement planifiés ou futurs ; les attentes concernant les tendances économiques mondiales et les progrès technologiques ; le maintien en poste du personnel clé de la Société ; l'achèvement du rapport PEA sur la propriété Bégin-Lamarche et la disponibilité de capitaux pour financer l'étude de faisabilité à grande échelle.

Il n'y a aucune garantie que ces déclarations se révèlent exactes, et les résultats réels et les événements futurs pourraient différer matériellement de ceux anticipés dans ces déclarations. Les facteurs importants qui pourraient entraîner une différence matérielle entre les résultats réels et les attentes de la Société sont les suivants : un historique d'exploitation limité ; un risque élevé d'échec commercial ; l'absence de bénéfices ou de revenus significatifs ; des ressources limitées ; des flux de trésorerie négatifs provenant des opérations et une dépendance à l'égard du financement par des tiers ; l'incertitude de financements supplémentaires ; l'absence de dividendes ; les risques liés aux fluctuations possibles des revenus et des résultats ; les risques d'assurance et de non-assurance ; les litiges ; la dépendance à l'égard de la direction et du personnel clé ; les conflits d'intérêts ; l'accès aux fournitures et aux matériaux ; les dangers de l'exploration minière et la responsabilité et les dommages connexes ; les risques liés à la santé et à la sécurité ; la réglementation gouvernementale et les incertitudes juridiques ; les propriétés d'exploration et de développement de la Société pourraient ne pas être couronnées de succès et sont de nature hautement spéculative ; la dépendance à l'égard de tiers ; le titre de propriété de certaines des propriétés minières de la Société peut être contesté ou défectueux ; les titres de propriété et les revendications territoriales des autochtones ; l'obtention et le renouvellement des licences et des permis ; les risques liés à l'environnement et à d'autres réglementations peuvent avoir une incidence négative sur la Société ; les risques liés au changement climatique ; les risques liés aux infrastructures ; les exigences en matière de remise en état des terres peuvent être lourdes ; la situation financière mondiale actuelle ; la fluctuation des prix des matières premières ; la dilution ; les ventes futures par les actionnaires existants pourraient faire chuter le cours des actions de la Société ; la fluctuation et la volatilité des cours boursiers ; et les risques liés à la demande du marché. Rien ne garantit qu'une opportunité sera couronnée de succès, qu'elle sera commercialement viable, qu'elle sera réalisée dans les délais ou dans le respect du budget, ou qu'elle générera des revenus, des économies ou des bénéfices significatifs, selon le cas, pour la Société. En outre, la Société devra supporter des coûts, qui peuvent être importants, pour la poursuite d'une opportunité particulière.

Ces facteurs et hypothèses ne sont pas censés représenter une liste complète des facteurs et hypothèses susceptibles d'affecter la Société et, bien qu'ils doivent être examinés attentivement, ils doivent être considérés conjointement avec les facteurs de risque décrits dans les autres documents de la Société déposés auprès des autorités canadiennes en matière de valeurs mobilières, y compris, sans s'y limiter, la section " Facteurs de risque " de la notice annuelle de la Société datée du 29 novembre 2023 et du rapport annuel 20-F qui sont disponibles sur SEDAR à l'adresse suivante : www.sedarplus.ca. Bien que la Société ait tenté d'identifier les facteurs qui pourraient faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux indiqués dans les informations prospectives, d'autres facteurs peuvent faire en sorte que les actions, les

événements ou les résultats ne soient pas conformes aux prévisions, aux estimations ou aux intentions. La Société ne s'engage pas à mettre à jour les informations prospectives, sauf en conformité avec les lois sur les valeurs mobilières applicables.



To view the source version of this press release, please visit
<https://www.newsfilecorp.com/release/219596>